

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 42 (1985)
Heft: 7

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Participation des jeunes à l'organisation et au déroulement d'un camp de vacances

Thomas Mächler

Traduction: Marianne Weber

Chaque année, des milliers d'enfants et d'adolescents partent en camps ou en colonies de vacances. Cette forme particulière d'éducation exerce une vive fascination sur les jeunes, mais aussi sur les moniteurs, qui mettent surtout l'accent sur les aspects pédagogiques positifs de cette entreprise extra-scolaire. Dans les associations de jeunesse, un grand nombre de collaborateurs bénévoles sacrifient une bonne partie de leurs loisirs à l'organisation et à la réalisation de ce genre de « rendez-vous au grand air ».

d'hygiène et de santé, la journée se déroulant selon un programme bien établi, qui accordait une importance toute particulière à la nourriture et au sommeil. La santé des enfants était devenue un souci majeur. En raison de leur succès, les camps et les colonies, prévus initialement pour les enfants des travailleurs, touchèrent bientôt les classes plus aisées, dont les enfants purent alors profiter du développement de structures déjà en place. A l'époque du « mouvement de jeunesse » allemand dit « Wandervogel », et de la réforme pédagogique, l'intimité de l'être humain avec la nature était devenue une préoccupation essentielle. En outre, un club fut fondé

Thomas Mächler, licencié ès lettres, est né le 28 février 1956 et il a fait ses études à Bâle, se spécialisant en socio-psycho-pédagogie. Il collabore, dans cette ville, au Service d'organisation des loisirs, service à fonctions multiples (conseil, encouragement à la formation de groupes socio-culturels, etc.).

Thomas Mächler est aussi expert J+S dans la branche « Excursions et plein air ». Il s'engage très fortement dans la formation et le perfectionnement des moniteurs et prête sans compter son assistance à l'organisation des cours de branche sportive. (Y.J)

pour propager, chez les jeunes, les randonnées dans la nature par groupes, ainsi que pour les « émanciper » de l'autorité parentale, scolaire et religieuse. On sait, en effet, que le fait de dormir ailleurs qu'à la maison est toujours une fête pour les

Historiquement, ces camps de vacances remontent – dans les pays germanophones – aux années 1870. Ainsi, en Allemagne, « la société scolaire hambourgeoise de bienfaisance » envoyait des enfants de familles nombreuses à la campagne, alors qu'en Suisse, les pasteurs réunissaient les enfants des homes par groupes, leur fournissaient logis et nourriture tout en dirigeant leurs activités quotidiennes. Vers les années 80 (1880!) fut fondée, à Berlin, la « Société berlinoise pour les colonies de vacances ». Le but essentiel de cette initiative des sphères privées et religieuses était de donner aux enfants des travailleurs les plus défavorisés l'occasion de se « refaire une santé ». Cette idée fut reprise sous des formes diverses, l'été devenant la saison où l'on envoyait enfants et adolescents en colonies, en semi-colonies, dans des familles, aux bains de mer, dans les stations thermales salines, etc. L'école suivit le mouvement en créant « l'école en forêt », qui devint, plus tard, « l'école en plein air ». L'éducation traditionnelle y était remplacée par une discipline basée sur les principes



Le camp: lieu de rencontre de sport et de jeu dans la nature.

enfants et les adolescents. Les «Wander-vogel» suivaient un certain nombre de principes; à peu près les mêmes, d'ailleurs, que ceux appliqués par les mouvements de jeunes des années 1980: les groupes devaient rassembler des jeunes de même âge («peer-group»); on exaltait les vertus de la vie en communauté; on se distanciat du monde des adultes; on se distanciat de l'influence socio-culturelle de l'urbanisation, ainsi que d'autres excès de la civilisation; on écartait le charisme du chef de groupe (Müller, 1983).



Au rythme d'une polonaise.

A propos des «camps de vacances»

Lorsque d'anciens camarades de classe se retrouvent, ils parlent souvent des camps scolaires et des «événements» qui les ont marqués: on se souvient avec nostalgie des longues marches – pourtant pénibles parfois – dans la nature, des raviolis brûlés, du souper et d'une certaine «grande bouffe» nocturne! Le fait que de tels épisodes soient encore présents à la mémoire des «anciens», après tant d'années, prouve bien l'importance des camps dans la vie des écoliers. A côté de ces souvenirs souvent amusants, la «pédagogie de camp» ne semble guère avoir laissé de traces. On constate en effet que, bien que d'innombrables camps, colonies et semaines de sport soient organisés chaque année, la méthodologie et la théorie pédagogique scolaires traditionnelles n'ont pas prévu de «branche» spéciale pour les camps! Il existe, par contre, des descriptions de cas et de la documentation sur leurs aspects pratiques. Si l'on prend comme référence l'étude intitulée «Particularités structurelles des camps de vacances», on pourrait les définir comme faisant partie, pour le pédagogue, d'un devoir d'éducation pratique extra-scolaire, durant lequel il réalisera du «concret»:

- Ils sont des institutions pédagogiques de durée limitée et de caractère facultatif
- Ils se déroulent obligatoirement hors du cadre habituel des participants, donc loin de l'école et de la maison
- Ils ne sont pas soumis à l'influence directe des parents
- On y apprend à vivre en communauté
- De ce fait, et socialement parlant, ils forment une sorte de synthèse entre la famille, l'école et le groupe d'écoliers du même âge
- Les participants y apprennent à mieux connaître la nature, car la vie s'y déroule en grande partie en plein air (on dort même sous tente, dans les camps d'été).

La courte durée des camps réduit naturellement aussi les possibilités d'intervention au plan pédagogique. Les effets en seront pourtant intenses, puisque l'éducateur vit, avec les jeunes, une expérience commune. Le contact est quasi permanent: si les plaisirs sont partagés, les corvées le sont aussi! Les camps sont riches en situations, en événements imprévus. Il faut savoir en tirer profit, et se rappeler aussi que le nouvel environnement et le bouleversement des habitudes rend les enfants plus sensibles, plus ouverts à tout ce qu'on leur apporte. L'atmosphère «familiale» et la vie dans un groupe d'enfants du même âge incitent souvent les jeunes à améliorer leur comportement par rapport à autrui, et à trouver des normes et des règles «sociales» qu'ils auront à cœur de respecter. On peut donc affirmer que les structures particulières du camp de ski ont un effet spécialement bien-faisant sur les enfants, et beaucoup plus durable que les quelques mesures éducatives prises par les moniteurs.

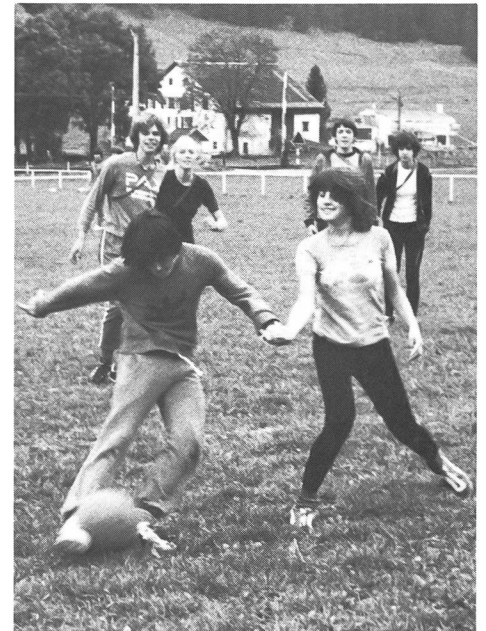
La participation

La «participation», dans le sens du droit d'intervention dans la discussion, du droit de décision et de collaboration aux activités, ainsi que de la coresponsabilité sont d'anciens postulats dans le domaine pédagogique. Les «Nations Unies», dans leur résolution (34/151) du 17 décembre 1979, ont proclamé l'année 1985 «Année internationale de la jeunesse», en lui adjoignant pour thèmes principaux la «participation, la paix et le développement».

Selon Giesecke (1978), la «participation optimale» des jeunes doit comprendre leur droit de décision – et celui des collaborateurs pédagogiques – au niveau des institutions les concernant. Dans le langage courant, la participation sous-entend l'engagement des membres à la vie du groupe et à son organisation: un engagement qui comprend le droit à la parole, aux décisions, mais aussi le droit à certains «privilèges». On parle aussi de participation au niveau «politique» du travail, dans le sens où les membres d'un groupe ou d'un parti peuvent exprimer et faire accepter leurs opinions.

La participation est donc une composante primordiale de la démocratisation et de l'émancipation. D'après Gasser et Kelsen, elle serait même la concrétisation des principes démocratiques. En fait, l'école devrait aussi avoir pour tâche de développer le sens critique et l'esprit social. Or, force est de reconnaître que l'école traditionnelle laisse encore largement de côté les réalités humaines de la vie. Il faudrait, en classe, insister davantage sur la compréhension dont il convient de faire montre à l'égard d'autrui, et sur la collaboration dans le travail; il y aurait lieu, aussi, de donner aux élèves la possibilité de prendre, ensemble, certaines décisions. On sait que le droit démocratique à la cogestion est mieux appliqué dans les cercles politiques que dans les milieux professionnels, où il est très limité, voire inexistant. Les écoliers – comme les travailleurs – ne font guère l'apprentissage pratique des structures démocratiques, qu'ils étudient pourtant dans les leçons d'instruction civique.

On ne répétera jamais assez que la participation aux décisions et la coresponsabilité sont des éléments essentiels de l'exercice de la démocratie. JAIDE (1970) constate, à ce sujet, que la jeunesse conservatrice – même fasciste – de RFA est le produit des classes inférieures de la société, alors que les groupes plus critiques, et de tendance progressiste, viennent en général des clas-



A toi, à moi.

ses aisées. Cet état de fait devrait nous inciter à mieux faire connaître – et surtout à mieux appliquer – la démocratie dans les classes défavorisées. Toute société démocratique, qui attend de ses membres un engagement social et politique, ainsi qu'une participation à la chose publique, devrait tout d'abord préparer les enfants et les jeunes à l'exercice de ce «devoir». Les camps représentent, à cet égard, un champ d'action éducatif idéal.

La participation dans les camps de vacances

Le camp prodigue des connaissances spécifiques et permet surtout l'apprentissage des valeurs sociales par l'intermédiaire du «groupe», élément nécessaire à la vie de camp. On y encourage notamment le travail du groupe autonome, qui fait appel aux capacités de décision et au sens des responsabilités de chacun et de tous. Le camp permet aussi une certaine autonomie «collec-

tion» dans un camp, car on y a le loisir de discuter, d'informer, de décider... ensemble. En outre, le caractère facultatif de la participation aux discussions, mais aussi les possibilités d'initiatives concrètes, ont un effet stimulant sur les jeunes. Cette façon ouverte de présenter son opinion, de faire ses critiques constitue aussi un moyen sûr, bien qu'indirect, de résoudre certains conflits, au niveau des individus parfois, ou du groupe. Dans un camp de vacances, le travail pédagogique ne peut être accompli par une

elle peut même aller jusqu'au niveau des décisions concernant le contenu, la préparation, voire l'exécution du programme de camp. Ce modèle de coopération est possible, aussi bien dans le cadre des groupes, que dans celui du camp dans son ensemble. Mais, si ce dernier rassemble un grand nombre de participants, il s'agira, bien sûr, d'adapter sa conception en conséquence.

Quelques exemples de camps à «participation»

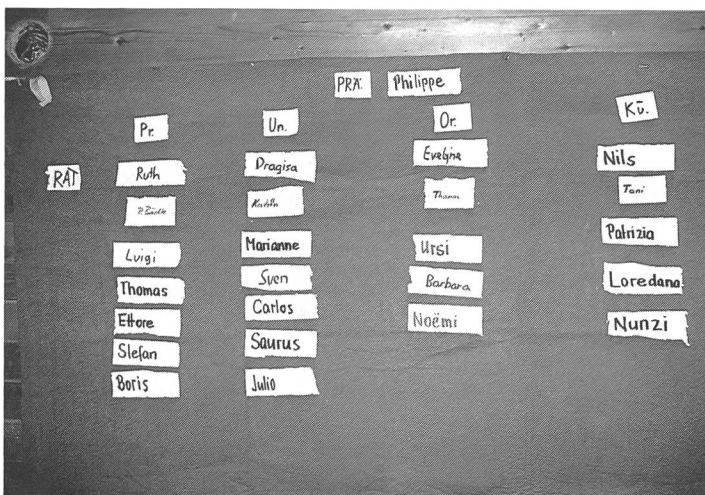
Les pédagogues confirmés et les étudiants en pédagogie reconnaissent combien il est difficile de mettre sur pied une «participation» effective. Lauff & Homfeldt (1973) en donnent un exemple frappant : les responsables (10) d'un camp de 63 enfants (plus 2 enseignants et 4 observateurs) avaient souhaité que les questions d'intérêt général soient discutées chaque matin, dans le cadre d'une réunion d'information. Il s'avéra bien vite que ces rencontres étaient en fait à sens unique, l'information étant apportée par les responsables uniquement, alors que les enfants, figés, n'osaient pas donner leur avis sur des questions qui les touchaient pourtant directement. Ceci dit, on ne peut nier que, en Allemagne par exemple, la participation effective des jeunes dans le cadre du mouvement de la jeunesse ouvrière, s'est malgré tout développée de façon permanente et est appliquée, aujourd'hui encore, de façon assez conséquente. En 1976, Zimmermann & Zimmer ont fait paraître une documentation – comprenant lettres et extraits de journaux tenus par des jeunes – donnant une image précise d'un camp de 2000 participants. Cette véritable communauté d'enfants était organisée de la façon suivante : chaque tente formait une unité de 10 à 12 membres, dirigée par un «chef» ou une «cheftaine» – élu(e) par les enfants – et assistée par un adulte, pédagogue. Dix tentes constituaient un «village» avec, à sa tête, un «maire», choisi parmi les assistants pédagogiques, ainsi qu'un «adjoint au maire», enfant (ces deux



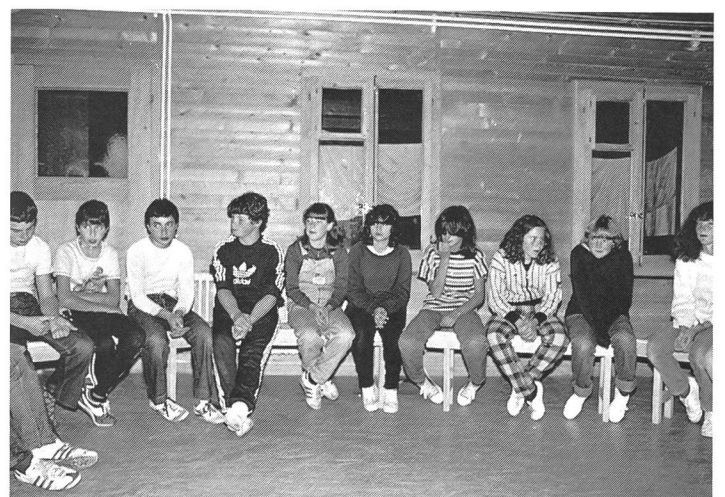
Un brin d'exotisme pour faire rêver.

seule personne: il est donc essentiel que les membres de la direction forment une équipe soudée. Leur esprit de collaboration peut, en effet, servir d'exemple et influencer considérablement aussi, le comportement des participants. Concrètement, la participation peut se manifester, par exemple, dans la préparation des repas ou dans la gestion de la caisse d'argent de poche;

seule personne: il est donc essentiel que les membres de la direction forment une équipe soudée. Leur esprit de collaboration peut, en effet, servir d'exemple et influencer considérablement aussi, le comportement des participants. Concrètement, la participation peut se manifester, par exemple, dans la préparation des repas ou dans la gestion de la caisse d'argent de poche;



Listes nominatives des commissions élues.



L'«Assemblée communale».

élus étant également membres du « conseil ». Tous les villages réunis constituaient une « république d'enfants », dont l'exécutif comprenait tous les assistants-pédagogues, ainsi que les jeunes élus du Parlement des enfants. La république d'enfants de Bemposta, décrite par Moebius, offre elle aussi un exemple de vie communautaire apparenté au précédent, même s'il ne concerne pas un camp de vacances. Il place également la notion d'autonomie au premier plan. Une assemblée se réunit sous la houlette d'un jeune « maire » de 11 ans pour discuter des divers problèmes de la communauté, par exemple de celui soulevé par un participant de 6 ans, qui trouve que le cacao du matin est toujours trop chaud et que ceux qui le boivent arrivent, ainsi, en retard à l'école ! En une heure, ces enfants parviennent, en toute décontraction, à trouver des solutions à maints problèmes de la vie courante.

Dans le même ordre d'idées, citons encore le cas de « Scuola di Barbiana », école très particulière dans laquelle des enfants enseignent à d'autres enfants.

Mais voici un exemple personnel, tiré d'un camp organisé avec une classe de 3^e secondaire de Bâle-Ville (24 élèves âgés de 13 à 15 ans). Le maître, un étudiant en pédagogie sociale et moi-même, avons établi, en collaboration avec l'ensemble de la classe, un projet de camp ralliant tous les suffrages. Comme modèle, nous avons choisi celui d'une commune typiquement suisse, dont les structures avaient été présentées durant les cours d'instruction civique. Notre camp était donc devenu une « assemblée communale » (organe législatif), autorité suprême dans laquelle maître et élèves ont chacun une seule voix. Sa première tâche fut d'élire un « conseil communal » (organe exécutif), formé de 5 élèves, parmi lesquels on désigna un président ou « maire ». Au premier tour, aucun des candidats présentés n'obtint la majorité absolue ; il fallut donc voter une deuxième fois, et le scrutin désigna, alors, une jeune fille à la présidence. En outre, tous les élèves devaient faire partie de l'une ou l'autre des 4 « commissions communales » désignées, à savoir :

- La commission « programme de camp » (préparation et formulation de propositions concernant le programme de camp, à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée quotidienne)
- La commission « divertissements » (établissement d'un programme de divertissements pour les soirées et les temps morts du camp)
- La commission « cuisine/menus » (choix des menus et préparation des repas)
- La commission « secrétariat/organisation/achats » (achats des provisions en respectant le budget global, comptabilité, caisse d'argent de poche, etc.).

À la tête de chaque commission se trouvait un membre du conseil communal, conseil



Sport d'alpage.

qui avait décidé, dans sa séance constitutive, de la répartition des tâches. En tant que secrétaire communal, le maître de classe faisait automatiquement partie du conseil communal, comme de la commission « secrétariat/organisation/achats », mais avec voix consultative seulement. Les deux autres moniteurs furent appelés à siéger dans les commissions « cuisine » et « programme », avec voix consultative aussi, la direction des « commissions » étant assumée par le conseil communal (écolier ou écolière). Le premier travail du conseil communal fut de soumettre à l'Assemblée un règlement (de maison et de camp) qui fut discuté et adopté dès le premier soir.

Le maître de classe, qui craignait un peu que les élèves n'aillent « trop loin » dans leurs décisions, voulut d'abord faire établir un droit de veto, qu'il aurait pu appliquer en cas d'exagérations. Mais aucune des décisions prises – touchant par exemple au repos nocturne ou à d'autres questions délicates – n'eût requis son application, les élèves restant constamment dans les limites du bon sens et de la sagesse.



Séance du « Conseil communal ».

Après l'adoption du règlement de commune, la commission « programme » présenta des propositions pour le déroulement des actions du lendemain.

Ainsi, l'Assemblée communale se réunit chaque soir, sous la présidence de son maire féminin, pour discuter des problèmes rencontrés durant la journée et pour définir le programme des jours suivants. Quant au conseil communal, il siégeait toujours après le dîner. Il s'occupait de la coordination des travaux des diverses commissions et de la préparation de l'Assemblée du soir. Les élèves eurent visiblement du plaisir à participer ainsi aux affaires du camp. Evidemment, une telle organisation exige beaucoup de temps de la part des responsables et... des participants. Mais ce n'est pas du temps perdu puisque le climat de confiance maître-élèves qui en découle s'améliore, grâce à la communication active qui résulte des discussions. Les élèves y gagnent en indépendance et en compréhension de la « chose publique ». En outre, la participation à l'établissement journalier du programme développe leur sens créatif. Bien sûr, dans le cas qui nous occupe, il y eut aussi quelques moments de « crise » : ainsi, l'un des conseillers communaux fut critiqué et « renversé » par ses camarades, qui ne le trouvaient pas assez engagé.

L'élève ressentit très profondément cette condamnation, mais il réagit positivement et se remit à la tâche avec zèle, ce que ses camarades surent apprécier, puisqu'ils le renommèrent à nouveau, forts de la loi du camp, qui prévoyait des réélections pour renouveler les membres du conseil. Ce système démocratique, appliqué ainsi pendant le camp, continua de marquer le style d'enseignement du maître, ainsi que les relations maître-élèves et élèves entre eux. Grâce à l'expérience du camp, les élèves avaient appris à dialoguer entre eux et avec les adultes, mais aussi à résoudre des conflits le plus démocratiquement possible. ■